

Question de confiance

Par **celinee**, le **09/12/2012** à **22:08**

bonsoir nous avons vu en cours la question de confiance mais je n'ai trop compris le principe..

Par **UneJuristeEnHerbe**, le **10/12/2012** à **01:00**

Il me semble que la question de confiance c'est lorsque le gouvernement engage sa responsabilité politique en soumettant un texte ou un programme à l'assemblée législative. Si celle ci refuse d'y adhérer (par une motion de censure) alors le ministère est contraint de démissionner. Par contre je ne sais pas si la démission est obligatoire ou non.